

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du Lundi 2 Mars 2020

Le deux Mars deux mil vingt à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de MARLHES, Loire, se sont réunis à la Mairie de MARLHES, Salle du Conseil, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le vingt-quatre Février deux mil vingt par Madame Anne DROIN, Maire.

PRESENTS : Anne DROIN, Henri MEJEAN, Catherine BONY, Daniel EPALLE, Josselin DOURRET, Martine DALMAS, Antonin DURIEU, Jean-Isidore FORISSIER, Muriel BRUNON, Claudie CHORAIN, Roger DEFOURS, François EPALLE, Catherine MOUNIER

ABSENTS EXCUSES : Vincent SEUX ayant donné pouvoir à Antonin DURIEU, KENZA THIERS ayant donné pouvoir à Anne DROIN.

SECRETAIRE : Antonin DURIEU

Tout d'abord, le compte rendu de la séance du 23 Janvier dernier est approuvé sans remarque particulière.

Pour commencer le Conseil Municipal, Mme le Maire demande l'autorisation de rajouter une question à l'ordre du jour : il s'agit d'un avenant au marché des travaux de mise en séparatif et renouvellement AEP Rue de l'Orme.

1) AVENANT AU MARCHE DES TRAVAUX DE L'ORME

A l'ouverture du chantier, la municipalité a été alertée concernant une canalisation d'Alimentation en Eau Potable depuis la propriété JABRIN (*Rue des Narcisses*) jusqu'à la propriété DHIMALEKIS (*à l'intersection de la Rue de l'Aubépine et de la Rue de l'Orme*). Cette canalisation vieillissante passe dans les propriétés privées JABRIN, GILBERT, DHIMALEKIS et cela pose problème pour l'entretien.

Celle-ci n'avait cependant pas été signalée dans les priorités du diagnostic.

Etant donné que des tranchées vont être ouvertes sur la Rue de L'Orme pour le réseau d'eaux usées, il semble judicieux de poser, en parallèle, une canalisation d'attente pour l'eau potable et de faire, avant remise en état, 3 amorces de branchements sur le domaine public. La dépense supplémentaire a été évaluée par le bureau SICC VRD à 7 931 € 50 HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve un avenant avec l'entreprise BOUCHARDON pour un montant maximum de 7931 € 50 HT et autorise Mme le Maire à le signer.

2) Approbation des comptes de gestion 2019 dressés par M. GLASSON, receveur (budgets Eau, Assainissement, Commune et budget annexe : Maison médicale).

Avant le 1^{er} juin qui suit la clôture de l'exercice, le trésorier établit un compte de gestion par budget voté (budget principal et budgets annexes).

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes selon une présentation similaire à celle du compte administratif.

Il comporte une balance générale de tous les comptes tenus par le trésorier (comptes budgétaires et comptes de tiers), le bilan comptable de la collectivité qui décrit l'actif et le passif de la collectivité.

Le compte de gestion est soumis au vote de l'assemblée délibérante qui constate ainsi la concordance entre le compte administratif et le compte de gestion.

3) Approbation Budget Primitif 2020 - Budget annexe Maison de Santé

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les propositions pour le Budget Primitif 2020 résumées ainsi :

DEPENSES de FONCTIONNEMENT			RECETTES de FONCTIONNEMENT		
	Chapitre	Montant		Chapitre	Montant
Charges à caractère général	011	4 412,00 €	Opérations d'ordre	042	16 080,00 €
Virement à la section d'investissement	023	30 128,00 €	Autres produits de gestion courante	75	23 000,00 €
Charges financières	66	4 540,00 €	Produits exceptionnels	77	1 000,00 €
Charges exceptionnelles	67	1 000,00 €			
TOTAUX		40 080,00 €			40 080,00 €

DEPENSES d'INVESTISSEMENT			RECETTES d'INVESTISSEMENT		
	Chapitre	Montant		Chapitre	Montant
Solde d'exécution reporté	001	77 767,42 €	Virement de la section de fonctionnement	021	30 128,00 €
Opération d'ordre	040	16 080,00 €	Dot., fonds divers, réserves	10	33 124,64 €
Emprunts et dettes assimilées	16	11 970,00 €	Emprunts et dettes assimilées	16	90 600,00 €
Immobilisations en cours	23	48 035,22 €			
TOTAUX		153 852,64 €			153 852,64 €

4) Approbation Budget Primitif 2020 - Budget ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les propositions pour le Budget Primitif 2020 résumées ainsi :

DEPENSES de FONCTIONNEMENT			RECETTES de FONCTIONNEMENT		
	Chapitre	Montant		Chapitre	Montant
Charges à caractère général	011	19 850,00 €	Opérations d'ordre de transfert entre sections	42	29 700,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	012	5 000,00 €	Produits des services, du domaine et ventes	70	56 000,00 €
Atténuation de produits	014	5 000,00 €	Autres produits de gestion courante	75	100,00 €
Virement à la section d'investissement	023	25 600,00 €	Produits exceptionnels	77	1 500,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	42	29 500,00 €			
Charges financières	66	2 050,00 €			
Charges exceptionnelles	67	300,00 €			
TOTAUX FONCTIONNEMENT		87 300,00 €			87 300,00 €

DEPENSES d'INVESTISSEMENT			RECETTES d'INVESTISSEMENT		
	Chapitre	Montant		Chapitre	Montant
Opérations d'ordre de transfert entre sections	040	29 700,00 €	Excédent antérieur reporté	'001	36 735,29 €
Emprunts et dettes assimilées	16	5 000,00 €	Virement de la section de fonctionnement	021	25 600,00 €
Immobilisations en cours	23	44 581,15 €	Opérations d'ordre de transfert entre sections	040	29 500,00 €
RAR Immo. en cours	23	110 000,00 €	Dot., fonds divers, réserves	10	44 945,86 €
			Subvention d'investissement	13	53 000,00 €
TOTAUX INVESTISSEMENT		189 781,15 €			189 781,15 €

5) Approbation Budget Primitif 2020 - Budget EAU

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les propositions pour le Budget Primitif 2020 résumées ainsi :

DEPENSES de FONCTIONNEMENT			RECETTES de FONCTIONNEMENT		
	Chapitre	Montant		Chapitre	Montant
Charges à caractère général	011	59 780,00 €	Report excédent	002	15 819,57 €
Charges de personnel et frais assimilés	012	15 000,00 €	Opérations d'ordre de transfert entre sections	42	30 360,00 €
Atténuation de produits	014	16 200,00 €	Produits des services, du domaine et ventes	70	145 900,00 €
Virement à la section d'investissement	023	60 000,00 €	Dotations et participations	74	20 000,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	42	56 910,00 €			
Charges financières	66	4 990,00 €	Produits exceptionnels	77	1 000,00 €
Charges exceptionnelles	67	199,57 €			
TOTAUX FONCTIONNEMENT		213 079,57 €			213 079,57 €

DEPENSES d'INVESTISSEMENT			RECETTES d'INVESTISSEMENT		
	Chapitre	Montant		Chapitre	Montant
Opérations d'ordre de transfert entre sections	040	30 360,00 €	Excédent antérieur reporté	001	47 424,68 €
Emprunts et dettes assimilées	16	6 310,00 €	Virement de la section de fonctionnement	021	60 000,00 €
Immo incorporelles	20	43 060,00 €	Opérations d'ordre de transfert entre sections	040	56 910,00 €
Immobilisations corporelles	21	25 000,00 €	Dot., fonds divers, réserves	10	50 000,00 €
Immobilisations en cours	23	100 017,86 €	Subventions d'inves.	13	34 448,00 €
RAR immo corporelles	21	14 035,00 €			
RAR immo en cours	23	30 000 €			
TOTAUX INVESTISSEMENT		248 782,86 €			248 782,86 €

6) Approbation Budget Primitif 2020 - Budget COMMUNE

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les propositions pour le Budget Primitif 2020 résumées ainsi :

DEPENSES de FONCTIONNEMENT			RECETTES de FONCTIONNEMENT		
	Chapitre	Montant		Chapitre	Montant
Charges à caractère général	011	294 300,00 €	Report excédent	002	73 639,78 €
Charges de personnel et frais assimilés	012	266 950,00 €	Atténuation de charges	013	1 000,00 €
Virement à la section d'investissement	023	316 800,00€	Produits des services, du domaine et ventes	70	133 700,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	42	24 300,00 €	Impôts et taxes	73	531 900,00 €
Autres charges de gestion courante	65	332 150,00 €	Dotations et participations	74	417 430,00 €
Charges financières	66	43 200,00 €	Autres produits de gestion courante	75	34 300,00 €
Charges exceptionnelles	67	8 869,78 €	Produits exceptionnels	77	94 600,00 €
TOTAUX FONCTIONNEMENT		1 286 569,78 €			1 286 569,78 €

DEPENSES d'INVESTISSEMENT			RECETTES d'INVESTISSEMENT		
	Chapitre	Montant		Chapitre	Montant
Report déficit	001	53 470,91 €	Virement de la section de fonctionnement	021	316 800,00 €
Emprunts et dettes assimilées	16	105 450,00 €	Opérations d'ordre de transfert entre sections	040	24 300,00 €
Immo incorporelles	20	31 260,00 €	Dot., fonds divers, réserves	10	287 000,00 €
Immobilisations corporelles	21	421 829,09 €	Subventions d'inves.	13	235 110,00 €
Immobilisations en cours	23	371 200,00 €	Emprunts et dettes assimilées	16	120 000,00 €
TOTAUX INVESTISSEMENT		983 210,00 €			983 210,00 €

7) Vote des taux d'imposition 2020

Mme le Maire informe que nous sommes en attente de l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2020.

Les bases prévisionnelles étant généralement augmentées chaque année, elle propose de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2020.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de conserver les taux de 2019 :

- **Taxe d'habitation** : **10,73 %**
- **Taxe foncier bâti** : **18,51 %**
- **Taxe foncier non bâti** : **41,40 %**

8) Vente aux époux MOUNIER – « Rochebonnet » Route du Play

Mr et Mme Philippe MOUNIER souhaitent acquérir une bande de terrain en limite de leur propriété, à « Rochebonnet » : parcelle cadastrée G 866, d'une superficie de 288 m², qui appartient au domaine privé de la Commune et classée en zone constructible.

Après discussion en conseil municipal du 25/11/2019, puis en bureau d'adjoints et rencontre avec les intéressés, Mme le Maire fait une nouvelle proposition de prix : 30 € le m² devant la maison sur 193 m² (soit 5 790 €), 1 € symbolique pour le reste (il s'agit d'un terrain supportant une servitude, à valeur minorée).

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la nouvelle proposition ; les frais notariés seront à la charge des acquéreurs.

9) Vente aux époux CHENEVIER – La Frêche

Mr et Mme Bernard CHENEVIER souhaitent acquérir du terrain communal en limite de leur propriété à *la Frêche*, classé en zone Naturelle du PLU : ce tronçon de chemin rural étroit n'est pas carrossable et n'est plus affecté à l'usage de la circulation.

Suite à une rencontre avec les intéressés et après réflexion en bureau d'adjoints, Mme le Maire fait une nouvelle proposition de prix : 30 € le m² à l'emplacement du garage sur 140 m² (soit 4 200 €), 1 € symbolique pour les 136 m² devant et derrière la maison (il s'agit d'un terrain non exploitable).

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la nouvelle proposition; les frais du commissaire enquêteur, du géomètre et du notaire seront à la charge des acquéreurs.

10) Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable : choix du prestataire de l'étude et tranche optionnelle d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Suite à un appel d'offres, le bureau d'études EAUGIS, notre **Assistant à Maîtrise d'Ouvrage**, a procédé à l'analyse des candidatures sur les critères Prix/ Technique/

Délai. C'est le groupement d'entreprises MERLIN /PMH qui a obtenu la meilleure note globale et arrive en tête du classement avec une offre à 38 270 € HT pour Marlhès.

A ce coût, il faut rajouter 5 compteurs de sectorisation (de l'ordre de 10 000 €).

D'autre part, en Septembre 2019, le conseil s'était prononcé uniquement sur la tranche ferme de la mission d'AMO ; la tranche optionnelle (suivi technique et financier de l'étude) est proposée pour 2 250 € HT.

Nouveau plan de financement :

<i>Dépenses</i>	<i>Montants HT</i>	<i>Recettes</i>	
Prestations SDAEP	31 920 €	Subvention Agence 50 %	26 530 €
Prestations optionnelles	6 350 €	Subvention Département 30 %	15 918 €
Compteurs de sectorisation	10 000 €		
A.M.O. Tranche ferme	2 040 €	Autofinancement	10 612 €
A.M.O. Tranche optionnelle	2 250 €		
Publication marché	500 €		
TOTAL	53 060 €		53 060 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le choix du bureau MERLIN/ PMH pour l'étude du SDAEP pour 38 270 € HT et confie au bureau EAUGIS la tranche optionnelle d'AMO pour 2 250 € HT;

Le nouveau plan de financement sera communiqué à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et au Département de la Loire pour nos demandes de subventions.

11) Choix de l'exploitant pour les terrains communaux agricoles libérés

Mme le Maire rappelle que depuis le décès de Mr Raymond DEGACHE, des terrains communaux agricoles ont été libérés (parcelles E 250, 315, 616, 619 et 620).

Suite à une rencontre avec les trois agriculteurs intéressés et après consultation de la SAFER, il est proposé de louer l'ensemble de ces terrains à Mr Fabrizio CIAMBELLA ; les deux autres candidats sont d'accord pour se positionner sur les terrains appartenant à l'EHPAD et pour un échange.

Après en avoir délibéré par 1 Contre et 13 Pour, le Conseil Municipal approuve la répartition des terrains et autorise Mme le Maire à signer le bail correspondant au prix de 56 € l'hectare.

QUESTIONS DIVERSES

- Ouverture d'une classe : après une année scolaire, la classe fermée rouvrira.
- Fin du recensement : ce sont 1175 bulletins individuels qui ont été collectés (au lieu de 1138 en 2015).
- Compte rendu du CCAS : le paiement en ligne sera possible pour les recettes du CCAS (par exemple, loyers) et une nouvelle aide financière de 2 500 € sera versée au Collectif Accueil Solidarité qui accompagne toujours les familles syriennes.
- Déplacement du chemin à Colombier : Jean-Guy MASSRDIER propose l'aménagement d'un nouveau chemin et ensuite un échange de terrains. Le sujet sera traité par la prochaine équipe municipale.
- Concours de piles organisé par le SICTOM : l'école Champagnat a été moins performante qu'en 2017 avec plus de 200 kg.